

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



27 SEPTEMBRE 2022

N° 5

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

- Réunion de la Commission,
- Communiqué de la commission sur Forfaits,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 38,
- Sportivité Semaine 38,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 40 & 41,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 Septembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION

Comme vous le savez tous depuis quelques saisons, nous rencontrons de grosses difficultés pour obtenir des créneaux terrains avec la Mairie de Toulouse. Pour cette saison on nous a attribué 9 créneaux (7 stabilisés, 1 herbe et 1 synthétique) + 2 créneaux affectés à 2 clubs résidents (2 synthétiques) par semaine.

Après les diverses péripéties de ce début de saison (paiement des créneaux envisagé par la mairie, ...etc..), sachez que notre activité fsgt est sous surveillance et que nous sommes informé qu'au delà de 3 créneaux non utilisés régulièrement ils nous seront supprimés.

Pour info, durant la saison dernière il y a eu **32 forfaits d'enregistrés** rien que pour des matchs programmés sur des terrains de la ville de Toulouse.

Nous demandons donc au clubs concernés un peu plus de responsabilité, et afin de remédier à cela, la Commission a décidée de modifier l'amende d'ue par les clubs en cas de forfait déclaré.

A compter de la parution de ce bulletin et dès **semaine prochaine (S40) cette amende pour " Forfait " sera majorée et portée à 25.00 €** (contre 5.00 € à 8.00 € actuellement)

Merci d'en prendre note.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre**

convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)
 Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

ASCA	Manque carton blanc du joueur LEBRERO Johan
MECAPROTEC FC	Manque carton blanc du joueur COURTE Cédric (Autorisation du club RC LHERM F7 - ok)
TOLOSA DUCKS	Manque carton blanc des joueurs DELORT Nicolas - KERROUM Saïd - PELTIER Simon & SANCHES Philippe
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

US AERO FOOT	Fournir carton blanc du joueur TACHIER Clément (à refaire)
ASFP LUSITANOS	Fournir carton blanc du joueur MORAIS DOS SANTOS Bruno (à refaire)
IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire) Manque photo sur carton blanc du joueur IAGO CARVALHO



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
ASCA	26/09 (26)	26/09 (26)			07/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)				07/11
FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)				31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)				07/11
DYNAMO FC	26/09 (22)				07/11
USEMA COLOMIERS	26/09 (9)				07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11

AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)				07/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)				07/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
NIMBA OT	26/09 (12)	26/09 (12)	26/09 (12)	26/09 (12)	07/11
	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (23)				07/11
AJ SAINT EXUPERY	22/09 (27)	22/09 (27)	26/09 (27)	26/09 (27)	07/11
SB SPORT FC	26/09 (18)				07/11
ATHLETICO TOLOSA	16/09 (20)	19/09 (20)	26/09 (20)	26/09 (20)	31/10
	16/09 (5)	19/09 (5)			31/10
	26/09 (13)	26/09 (13)			07/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)				07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 1

SAINT ALBAN	1	-	1	PASPORT	
FORZA VIOLA FC	1	-	3	AJ SAINT EXUPERY	
FC POTO	6	-	0	ASFP LUSITANOS	

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Coupe Occitane : Poule A - Tour 1

SB SPORT FC	0	-	6	INTERNAT FC	
ASCA	0	-	2	ASC CNES	
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	0	NEW TEAM	F

Coupe Occitane : Poule B - Tour 1

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	4	RCLSP
ATHLETICO TOLOSA A	3	-	1	FC BALEC

Exempt : TOLOSA DUCKS

Coupe Occitane : Poule C - Tour 1

ASEAT	2	-	1	DYNAMO FC
TOULOUSE SA	3	-	2	ATHLETICO TOLOSA B

Exempt : GRINTA US

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1








USEMA COLOMIERS	7	-	1	AS DRT
US AERO FOOT	2	-	5	AS MATRA

Exempt : IO TEAM

Coupe Occitane : Poule E - Tour 1

MECAPROTEC FC	3	-	0	O. TOULOUSE
ALTRAN FOOT	3	-	0	MISTRAL PL

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

SPORTIVITE SEMAINE 38

DEUX sorties temporaires et **SIX** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Occitane : Poule C - Tour 2 :

GRINTA US

ASEAT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2 :

IO TEAM

USEMA COLOMIERS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe Occitane : Poule E - Tour 2 :

SOPRA STERIA FOOT

MECAPROTEC FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

(voir plan de repérage en fin de bulletin)

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 2 :

FC CANTOU'LOUSAIN	ASFP LUSITANOS	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 07/10	19h45
SAINT ALBAN	AJ SAINT EXUPERY	St Alban Faure Hb	Lu 03/10	20h30
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 06/10	20h15

Exempt : PASPORT

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 2 :

ASCA	NEW TEAM	Beaupuy Hb	Me 05/10	20h15
SB SPORT FC	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu 03/10	19h45
INTERNAT FC	ASC CNES	Argoulets St	Je 06/10	19h45

Poule B - Tour 2 :

RCLSP	ATHLETICO TOLOSA A	Roques Hb.	Lu 03/10	20h30
TOLOSA DUCKS	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 05/10	19h45

Exempt : FC BALEC

Poule C -Tour 2 :

DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 05/10	19h45
GRINTA US	ASEAT	La Ramée St.	Ve 07/10	19h45

Exempt :

ATHLETICO TOLOSA B

Poule D - Tour 2 :

AS DRT	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 03/10	19h45
IO TEAM	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 05/10	20h00

Exempt : AS MATRA**Poule E - Tour 2 :**

O.TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 06/10	21h00
SOPRA STERIA FOOT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 03/10	20h00

Exempt : MISTRALPL**SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022****Division : Excellence - Journée 2 aller**

FC POTO	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Ve 14/10	20H00
ATHLETICO TOLOSA B	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 10/10	20h00
ASC CNES	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 14/10	19h45
PASPORT	ASEAT	Barran Hb	Ve 14/10	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY**Division : Promotion Excellence - Journée 2 aller**

O. TOULOUSE	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St	Je 13/10	19h45
FORZA VIOLA FC	ALTRAN FOOT	Stadium n°4 Synthé	Je 13/10	20h15
AGATE FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 14/10	20h45
US AERO FOOT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 12/10	19h45

Exempt : TOULOUSE SA**Division : Honneur - Journée 2 aller**

SAINT ALBAN	MISTRAL P.L	St Alban Faure Hb	Lu 10/10	20h30
GRINTA US	ASFP LUSITANOS	Baziège Hb	Lu 10/10	20h30
NIMBA OT	AS MATRA	M. Cerdan St	Lu 10/10	19h45
TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 13/10	19h45

Exempt : IO TEAM**Division : Promotion - Journée 3 aller**

SOPRA STERIA FOOT	ASCA	Beaupuy Hb	Me 12/10	20h15
RCLSP	SOPRA STERIA FOOT	Roques Hb	Lu 10/10	20h30
SB SPORT FC	AS EVOTEC	La Ramée St	Lu 10/10	19h45
INTERNAT FC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 12/10	19h45

Exempt : NEW TEAM